

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie  
**RELEVÉ DE DECISIONS N° 6 – Jeudi 3 novembre 2022**

**Présidence de Madame  
Claire THOURY**

**Membres présents :** Fanny ARAV, Jean-Pierre CABROL, Michel CHASSANG, Jean-François DELFRAISSY, Cynthia FLEURY, Benoît GARCIA, Hélène LANDEMORE, Jacques LANDRIOT, Giovanna MARSICO, Sandrine RUI, Mathieu SANCHEZ, François STASSE.

**Membres excusés :** Jean-Pierre CABROL, Kenza OCCANSEY.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni, jeudi 3 novembre, sous la présidence de Mme Claire THOURY et a arrêté les décisions suivantes à l'issue des débats entre les membres présents :

### DISCUSSIONS SUR LES MODULES DE LA PHASE D'APPROPRIATION ET DE RENCONTRES

Le Comité de gouvernance a débattu des modules qui composeront les premières séquences de la Convention, correspondant à la phase d'appropriation et de rencontres.

Les membres ont acté plusieurs priorités afin de guider la construction du déroulé des premières séquences :

- La bonne intégration des panélistes (*membres du panel composant la Convention citoyenne*) lors de leur arrivée au CESE devra être assurée par des moments conviviaux et d'interconnaissance. Une attention particulière sera portée à la répartition des moments d'interconnaissance entre panélistes et des moments d'installation solennelle ouverts à d'autres acteurs extérieurs (représentants institutionnels responsables du débat national sur la fin de vie). Les éventuelles interventions de ces représentants institutionnels devront s'inscrire dans un cadre fixé par le Comité de gouvernance.
- Une attention particulière devra être accordée à l'accompagnement des citoyennes et citoyens pour leur première prise de parole, en particulier à l'égard

de celles et ceux les moins à l'aise ou les moins familiers de ce type de contexte. Ainsi, des moments en sous-groupes et des ateliers devront permettre de créer des liens et de débloquent la parole.

- L'ensemble des acteurs impliqués dans le dispositif seront présentés aux panélistes, en particulier les chercheurs-observateurs qui seront présents tout au long des travaux.

### PRESENTATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION TEMPORAIRE DU CESE

Le Comité de gouvernance a reçu Albert RITZENTHALER, président de la Commission temporaire « Fin de vie » du CESE et Dominique JOSEPH, rapporteure de la Commission temporaire. Dans un premier temps, la Commission temporaire réalisera un bilan de la mise en œuvre de la loi Claeys-Leonetti, dont les conclusions seront remises mi-décembre.

Trois principes-clefs pour régir l'articulation de la Commission temporaire du CESE et de la Convention citoyenne ont été discutés :

- La Convention citoyenne est strictement indépendante des travaux de la Commission temporaire du CESE ;
- Du fait de sa composition, la Commission apporte un éclairage particulier et différent sur la question : celui de société civile organisée ;
- Des échanges pourront être organisés entre la Convention et la Commission, si cela est utile pour éclairer les travaux.

### REPARTITION DE LA PRESENCE DES MEMBRES DU COMITE DE GOUVERNANCE AU COURS DES SEQUENCES DE LA CONVENTION

Les membres référents ont été désignés pour chacune des 9 sessions de travail :

- **Session 1** : 9, 10 et 11 décembre 2022 → Claire THOURY
- **Session 2** : 16, 17 et 18 décembre 2022 → Jacques LANDRIOT et Hélène LANDEMORE
- **Session 3** : 6, 7 et 8 janvier 2023 → Michel CHASSANG et Mathieu SANCHEZ
- **Session 4** : 20, 21 et 22 janvier 2023 → Jean-François DELFRAISSY, Giovanna MARSICO, François STASSE
- **Session 5** : 3, 4 et 5 février 2023 → Fanny ARAV et Jean-Pierre CABROL
- **Session 6** : 17, 18 et 19 février 2023 → Benoît GARCIA et Mathieu SANCHEZ
- **Session 7** : 3, 4 et 5 mars 2023 → Cynthia FLEURY et Kenza OCCANSEY
- **Session 8** : 10, 11 et 12 mars 2023 → Fanny ARAV et Sandrine RUI
- **Session 9** : 17, 18 et 19 mars 202 → Claire THOURY

**Ordre du jour de la prochaine réunion :**

- Présentation de l'archivage dans le cadre de la Convention citoyenne ;
- Point sur le traitement des sollicitations diverses ;
- Point d'étape sur les travaux du sous-groupe dédié à la recherche ;
- Point d'étape sur les travaux du sous-groupe dédié à la constitution du socle documentaire ;
- Discussions sur la proposition de protocole d'animation.